

LES ACHATS RESPONSABLES

Une soirée proposée dans le cadre de la semaine de l'ISR
Organisée par
*l'Association **Ethique et Investissement** et la **FASSE-ICP***

Jeudi 16 octobre 2014

18h - 20h

Institut Catholique de Paris : 21, rue d'Assas 75006 Paris
Amphithéâtre René Rémond

Les Achats Responsables :

- Où en est-on ?
- Comment s'opposer au développement de l'esclavage moderne ?
- Quels rôles pour les parties prenantes : donneurs d'ordre, Etats, investisseurs ?

Pour en parler

- **Guy ISIMAT-MIRIN**, vice président de l'**ObsAR**, Observatoire des Achats Responsables
- **Yann QUEINNEC**, Directeur Général et juriste d'**Affectio Mutandi**
- **Jean Philippe ROUCHON**, Chargé de mission ISR à l'**ERAFP**, Etablissement de la retraite additionnelle de la Fonction Publique
- **Véronique DISCOURS-BUHOT**, Conseil en stratégie, Marketing, RSE, prévention et gestion des risques, ex Directrice RSE du Groupe Carrefour

Le débat sera animé par **Michèle BERNARD ROYER**, journaliste

Contact : Murielle Hermellin 06 26 66 48 92
Mail. : info@ethinvest.asso.fr Site internet : <http://www.ethinvest.asso.fr>



La Semaine de l'ISR 2014

Lancée en 2010, la Semaine de l'ISR est placée sous le Haut Patronage du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

Cette 5^{ème} édition a pour objectif de sensibiliser les particuliers à un mode de gestion responsable, et de stimuler la promotion et la commercialisation des produits ISR dans les réseaux de distribution.

Pour plus d'informations consulter le site : <http://www.semaine-isr.fr/la-semaine-de-l-isr-c-est-quoi/>

PROGRAMME

16 octobre 2014

LES ACHATS RESPONSABLES

18h - 20h

*Institut Catholique de Paris : 21, rue d'Assas 75006 Paris
Amphithéâtre René Rémond*

Accueil à partir de 17h30

Introduction :

- **Elena LASIDA**, Directrice du Master "Economie solidaire et logique de marché" FASSE - ICP
- **Geoffroy de VIENNE**, Président de l'association **Ethique et Investissement**
- **Félipé MACHADO-PINVHEIRO**, Doctorant en économie solidaire
- **Alexandre COCHARD**, Etudiant en Master 2 Economie solidaire et logique de marché

Table Ronde

- **Guy ISIMAT-MIRIN**, vice président de l'ObsAR
Développement des flux commerciaux depuis 20 ans. Mondialisation. Aggravation des déséquilibres et ses conséquences. Régulation : chemin parcouru et travaux en cours
- **Yann QUEINNEC**, Directeur Général et juriste d'Affectio Mutandi
Les mutations normatives de la RSE, enjeux et risques
- **Jean Philippe ROUCHON**, Chargé de mission ISR à l'ERAFP
L'analyse des pratiques achats dans la notation des entreprises
- **Véronique DISCOURS-BUHOT**, VDB Conseil – ex Directrice RSE du Groupe Carrefour,
Co-fondatrice du Global Social Compliance Programme, Administratrice de Max Havelaar France
La réalité sur le terrain

Débat avec la salle

*Le débat sera animé par
Michèle BERNARD-ROYER, journaliste*

LES INTERVENANTS



Elena LASIDA, Directrice du Master "Economie solidaire et logiques de marché" FASSE - ICP

Ce Master 2 est ouvert à la formation continue et à la formation initiale, incluant à la fois une introduction générale au secteur de l'économie sociale et solidaire, à ses différentes pratiques dans le secteur commercial, financier et de production, ainsi que des bases théoriques pour comprendre et analyser sa spécificité et capacité de transformation sociale. La formation ouvre des possibilités de travail autant dans le milieu de l'entreprise que dans le milieu associatif et dans le secteur public.



Geoffroy de VIENNE, Président d'Ethique et Investissement depuis le 15 mai 2014.

Après 25 ans dans le secteur bancaire (Crédit Agricole ...), il a apporté son concours pendant 18 ans à SFR.

Parallèlement à ses activités professionnelles, il a démarré à SFR une activité d' élu du personnel pour la CFTC. Cette activité s'est progressivement étendue au Groupe Vivendi. Aujourd'hui il exerce pour la Confédération CFTC divers mandats nationaux de représentation et de négociation, entre autres, dans le domaine de la Responsabilité Sociale des Entreprises.



Guy Isimat-Mirin, Associé de Mazars, ancien membre du Comité exécutif et récemment encore en charge du Secteur Public de ce cabinet d'audit et de conseil. Vice-Président et co-fondateur de l'ObsAR (Observatoire des Achats Responsables), chef de la délégation française auprès de l'ISO pour l'élaboration de la norme internationale sur les achats responsables (en cours d'élaboration) ; co-rédacteur de la norme française sur les achats responsables (publiée en 2012). Expert-comptable, commissaire aux comptes, diplômé de Sciences Po Paris et de la faculté de Paris en économie.



Yann Queinnec, Directeur général d'Affectio Mutandi, première agence conseil hybride, à la confluence des parties prenantes, intégrant stratégies sociétales, normatives et réputationnelles. DJCE de Rennes et LLM à Exeter, il a pratiqué le conseil juridique et fiscal de 1997 à 2004 au sein du cabinet Landwell & Partners, avant de diriger l'ONG Sherpa jusqu'en 2009. Il enseigne, publie régulièrement et contribue à de nombreux travaux de recherche sur les enjeux juridiques de la RSE à travers le concept de "contrat durable".



Jean-Philippe ROUCHON, chargé de mission en ISR au sein du département de Gestion technique et financière de l'ERAFP. Précédemment analyste extra-financier au sein de l'agence de notation Vigeo Rating, il est désormais en charge du suivi des initiatives d'engagement actionnarial de l'ERAFP ainsi que du suivi des votes aux assemblées générales des sociétés de gestion qui investissent pour le compte de l'ERAFP.



Véronique DISCOURS-BUHOT, Titulaire d'un Master Sciences économiques et d'un 3ème cycle en Marketing Communication et Gestion, elle rejoint le groupe Promodès en 1986 en tant que Responsable des études de marché et d'implantation France et Espagne. Son parcours en grande distribution se poursuivra sur les postes de Responsable des études stratégiques puis de Direction Merchandising, Marketing, Marques de Distribution. En 2000, elle est nommée Directrice Qualité et Développement Durable pour les supermarchés français, puis en 2003, Directrice Développement Durable du Groupe Carrefour (450 000 salariés et 100 Mds euros de CA). Depuis 2012, elle accompagne et conseille les entreprises sur les sujets de stratégie, de supply chain de RSE.

LES ORGANISATEURS



La Faculté de Sciences Sociales et Economiques de l'Institut Catholique de Paris

Fondé en 1875, l'Institut Catholique de Paris (ICP) est un établissement d'enseignement supérieur qui regroupe 6 facultés, 4 instituts, 11 écoles supérieures associées et une école doctorale. Pôle d'excellence, l'ICP offre un modèle de formation unique, reposant sur l'innovation pédagogique et l'accompagnement personnalisé des étudiants.

L'Institut Catholique de Paris est en outre fortement attaché au principe d'ouverture au monde et de transmission de connaissances empreintes d'humanisme, notamment à travers sa Faculté de Sciences sociales et économiques (FASSE).

Plaçant l'étudiant au cœur du projet pédagogique, la FASSE, faculté à taille humaine créée en 1923, propose une formation variée (sociologie, économie, sciences politiques, droit, relations internationales, éthique publique...), pluridisciplinaire et ouverte sur l'actualité et l'international. S'appuyant sur des valeurs chrétiennes, la FASSE place l'éthique au centre de son enseignement.

Les formations proposées par la FASSE couvrent l'ensemble du cycle L-M-D (Licence - Master - Doctorat). La thématique de l'ISR est particulièrement étudiée dans le cadre du Master 2 « Economie solidaire et logiques de marché ».

Site Internet : www.icp.fr/fasse

Depuis plus de 30 ans dans le champ de l'Investissement Socialement Responsable

Au point de départ de notre démarche, un groupe de religieuses économes générales de leur congrégation, mené par sœur Nicole Reille, a souhaité constituer un fonds de pension pour les sœurs.

Ainsi, en 1983 le fonds commun de placement Nouvelle Stratégie 50 a été créé par la société Financière Meeschaert qui a mis à notre disposition sa compétence et ses techniques de gestion en nous laissant la responsabilité du choix des critères éthiques et en s'engageant à tenir compte de nos analyses dans la composition du portefeuille.

Pour quoi faire ?

L'association Éthique et Investissement a été fondée la même année. Dans un esprit de service de l'intérêt général, l'association a pour objet d'être un lieu de formation et de réflexion favorisant l'élaboration d'une pensée ouverte sur l'éthique des placements financiers, la place de la personne humaine dans l'économie et son action sur le monde, à partir d'une approche chrétienne ouverte et fondée.

Qui adhère ?

Peuvent y adhérer tous ceux qui s'intéressent à cette démarche.

L'association regroupe des congrégations religieuses, des entreprises et des particuliers.

Les journées et soirées débats

E&I organise plusieurs fois par an des journées et soirées débats destinées à analyser les pratiques des entreprises et à confronter les points de vues de différents secteurs d'activités au regard de sa charte.

Les derniers thèmes abordés ont porté sur : L'optimisation fiscale - La Responsabilité Sociale des Entreprises – Les restructurations ... cf liste complète p. 9

Une charte, pour quoi faire ? cf p8

La réponse à cette question est donnée dans le préambule de la charte :

« Parce qu'il peut y avoir contradiction entre profit et valeurs morales, entre productivité et respect des travailleurs, entre préférence accordée à son pays et soutien aux pays en développement, entre reconnaissance des créateurs de l'entreprise et partage des pouvoirs, E&I a souhaité réaffirmer ses valeurs dans une nouvelle version de sa charte avec une triple volonté :

- *Maintenir les valeurs affirmées dès 1983.*
- *S'inscrire dans la ligne de l'enseignement social de l'Eglise. Les principes de réflexion, les normes de jugement, les directives d'actions qu'elle donne sont mûris au contact des situations changeantes de ce monde et à la lumière de l'Évangile.*
- *Agir en direction des entreprises en s'inscrivant dans une perspective de long terme.*

En partenariat avec d'autres acteurs, nous avons comme objectif d'aider les gestionnaires de fonds, les entreprises, les actionnaires et les citoyens à exercer leurs pleines responsabilités. C'est-à-dire privilégier ce qui favorise l'émergence d'une société avec l'homme au cœur de ses priorités et orientée vers un avenir empreint de solidarité et de justice pour tous. »

LA CHARTE D'ETHIQUE ET INVESTISSEMENT

LA PRIORITE : L'HOMME AU COEUR DE L'ENTREPRISE

I – PROJET D'ENTREPRISE ET GOUVERNANCE

- Privilégier l'utilité sociale des biens et des services.
- Pratiquer une politique d'innovation et de développement créatrice d'emplois.
- Assurer la continuité du projet de l'entreprise à travers les évolutions nécessaires.
- Favoriser une bonne gouvernance en donnant aux administrateurs et aux actionnaires les moyens d'un jugement indépendant, et d'un dialogue équilibré avec la direction sur le fonctionnement de l'entreprise.
- Veiller à la transparence dans la communication sur les produits, et dans la reddition des comptes.
- Favoriser une juste relation avec les parties prenantes de l'entreprise.
- Impliquer les salariés dans le projet d'entreprise.

II - LE DEVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL

- Respecter les droits sociaux fondamentaux établis par l'OIT, même lorsqu'ils ne sont pas inscrits dans le droit positif local.
- Veiller à la sécurité des travailleurs.
- Favoriser la participation des salariés à la marche de l'entreprise.
- Promouvoir le débat avec les représentants du personnel, dans le respect du droit syndical.
- Rechercher le développement des travailleurs, dans l'égalité des chances et sans discrimination : formation continue, valorisation des acquis, accompagnement lors des restructurations et des départs en retraite.
- Assurer une rémunération (salaire fixe et variable, intéressement aux résultats, couverture sociale, retraite...) juste et transparente, dans un rapport équilibré entre les différents niveaux hiérarchiques.
- Contribuer à l'insertion des personnes défavorisées dans le monde du travail.
- Rendre compte de la politique sociale engagée, et des résultats obtenus.

III - L'ENTREPRISE ET LE CO-DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

- Valoriser les capacités locales et favoriser une circulation organisée des savoirs, dans un souci de coopération internationale et, notamment, avec les pays du Sud.
- Eviter toute pratique déloyale de concurrence entre les entreprises et entre les pays (exploitation de la main d'œuvre, corruption...).
- Inscrire durablement l'activité de l'entreprise dans le tissu économique local et régional (emploi, éducation, formation, aménagement d'infrastructures, approvisionnements locaux...).
- Faire preuve de transparence fiscale et remplir son devoir citoyen dans les pays où elle exerce son activité.

IV - L'ENTREPRISE ET L'ENVIRONNEMENT

- Respecter et intégrer les normes internationales relatives à la protection de l'environnement naturel, même lorsqu'elles ne sont pas inscrites dans le droit positif local.
- Inciter à des modes de production et de consommation préservant l'environnement dans une perspective de développement durable.
- Prévenir les risques de pollution et prévoir la réhabilitation des sites.
- Développer des technologies nouvelles respectueuses de l'environnement.
- Rendre compte des performances environnementales ainsi que de leur impact financier.

Les journées d'étude d'Ethique et Investissement

<u>08/04/2014</u>	L'optimisation fiscale : Pourquoi ? Jusqu'où ?
<u>04/04/2013</u>	La Responsabilité Sociale des Entreprises : Doit-elle impliquer un plus juste partage de la richesse produite ?
<u>30/05/2012</u>	Impact social et sociétal des restructurations : jusqu'où doit aller l'entreprise ?
<u>16/05/2011</u>	Donneurs d'ordre et sous-traitants : vers une relation durable ?
<u>18/05/2010</u>	Management et évolutions du monde économique
<u>08/06/2009</u>	Dialogue autour de la nouvelle charte
<u>24/03/2009</u>	Evolution de la population mondiale : Quels impacts économiques et sociaux ?
<u>17/11/2008</u>	Investir dans l'assurance ?
<u>03/06/2008</u>	L'éthique de la publicité et des publicitaires
<u>14/02/2008</u>	Le vote en AG, moyen d'action de l'investisseur responsable
<u>12/11/2007</u>	L'eau, une réalité complexe
<u>06/06/2007</u>	L'impact des nouvelles technologies d'information et de communications sur l'entreprise
<u>14/02/2007</u>	Les énergies renouvelables
<u>22/11/2006</u>	La grande distribution
<u>01/06/2006</u>	Le secteur bancaire assume-t-il toutes ses responsabilités vis-à-vis des entreprises ?
<u>01/02/2006</u>	En quoi l'amélioration de la gouvernance de l'entreprise favorise-t-elle une politique socialement responsable ? Quels bénéfices pour les autres parties prenantes ?
<u>09/11/2005</u>	Qu'est-ce que la santé ? La vision de l'industrie pharmaceutique et celle des autres acteurs/ Les moyens d'action des investisseurs ISR
<u>07/06/2005</u>	Le secteur pharmaceutique (la recherche et l'accès aux médicaments)
<u>01/02/2005</u>	Donner du sens au développement durable
<u>09/11/2004</u>	L'exploitation du pétrole dans les pays en développement et l'avenir des énergies (Pétrole, nucléaire, énergies renouvelables)
<u>11/05/2004</u>	L'industrie automobile et les équipementiers
<u>22/01/2004</u>	Les enjeux de l'eau
<u>23/10/2003</u>	Journée du XXe anniversaire « l'éthique dans les placements »
<u>13/05/2003</u>	Les enjeux éthiques du secteur agro alimentaire
<u>27/11/2002</u>	Présentation du groupe Carrefour
<u>22/05/2002</u>	Les OGM
<u>22/11/2000</u>	La nouvelle économie
<u>10/05/2000</u>	Rencontre avec Total
<u>24/11/1999</u>	Les fusions d'entreprises

Les Soirées-Débats d'Ethique et Investissement

<u>17/10/2013</u>	Finance responsable et Produits d'Epargne
<u>18/10/2012</u>	Coopératives et mutuelles : des banques socialement responsables ?
<u>14/02/2012</u>	Droits et Responsabilités de l'actionnaire minoritaire
<u>13/10/2011</u>	De l'ISR à l'investissement solidaire
<u>24/01/2011</u>	L'emploi des séniors
<u>04/10/2010</u>	Investir pour un monde plus humain
<u>07/12/2009</u>	Afrique et Matières premières
<u>08/06/2009</u>	La charte de l'association Ethique et Investissement
<u>19/05/2009</u>	La crise : une chance pour la finance éthique et solidaire ?
<u>12/02/2009</u>	Double regard sur la crise économique et financière : D'où vient cette crise ? Quels repères l'Eglise peut-elle nous donner dans ce contexte